

## Distribution de : SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le lundi 23 septembre 2024

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Terrain			Laboratoire									
	Date et préleveur	Chlore libre mg(Cl <sub>2</sub> )/L	Chlore total mg(Cl <sub>2</sub> )/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie			Physico-chimie				
						Bact. coliformes n/(100mL)	Eschérichia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entérocoques n/(100mL)	Conductivité µS/cm	Ammonium mg/L	Turbidité NFU
MONTALBERT HABITATION PARTICULIERE	04/09/2024 LDA48	<0,03	<0,03	7,4	17,6	0	0	8	10	0	221	<0,01	<0,2
SANT ALBAN SUR LIMAGNOLE HABITATION PARTICULIERE	04/09/2024 LDA48	0,07	0,1	7,2	18,9	0	0	6	<1	0	220	<0,01	<0,2
<b>Limites de qualité en gras</b>						0	0			0	1100		1
<i>Références de qualité en italiques</i>											200		

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

### Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés.

### Interprétations

La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.

### Préconisations

Augmenter la dose de désinfectant pour maintenir si possible un taux de désinfectant acif mesurable en tout point du réseau.

## Distribution de : LES FAUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Terrain			Laboratoire						
	Chlore libre mg(Cl <sub>2</sub> )/L	Chlore total mg(Cl <sub>2</sub> )/L	Temp. de l'eau °C	Esché- richia coli n/(100mL)	Fllore à 22°C n/mL	Fllore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
LES FAUX HABITATION PARTICULIERE	<0,03	6,9	21,4	0	172	133	0	42	0,018	<0,2
<b>Limites de qualité en gras</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1100</b>		<b>1</b>
<b>Références de qualité en italiques</b>								<i>200</i>		

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en maine.*

**Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence excessive de germes revivifiables ainsi que le caractère agressif de l'eau.**

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.

La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

Augmenter la dose de désinfectant pour maintenir si possible un taux de désinfectant actif mesurable en tout point du réseau.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

### Conclusions

### Interprétations

### Préconisations

Lieu de prélèvement	Terrain			Laboratoire							
	Chlore libre mg(Cl <sub>2</sub> )/L	Chlore total mg(Cl <sub>2</sub> )/L	Temp. de l'eau °C	Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Fllore à 22°C n/mL	Fllore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Physico-chimie		
COURSES HABITATION PARTICULIERE	<0,03	<0,03	17,6	0	0	116	49	13	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nium mg/L	Turbi- dité NFU
Limites de qualité en gras				0	0			0	1100		1
Références de qualité en italiques									200		

*Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.*

Résultats non conformes aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés. Il faut aussi noter la présence excessive de germes revivifiables ainsi que le caractère agressif de l'eau.

La dernière campagne de prélèvement a mis en évidence un dépassement important des limites de qualité des paramètres microbiologiques. Cette eau ne doit pas être consommée en l'état. Il est demandé temporairement pour l'ensemble des usagers de faire usage d'eau de source conditionnée ou d'eau préalablement bouillie. Le détail des restrictions est consultable en mairie. Cette disposition est à maintenir jusqu'au retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée dûment constatée par nos soins. Une information en urgence de la situation a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution. La mise en place des mesures correctives est en cours afin de garantir le retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.

La présence de bactéries revivifiables est un signe de dégradation de la qualité de l'eau dans le réseau.

La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Une désinfection 'choc' doit être réalisée au réservoir de tête (au minimum un beringot d'eau de javel à 9,5% de chlore actif pour un réservoir de 10 m<sup>3</sup>), suivi d'une purge abondante du réseau. Si un traitement aux ultra-violet est réalisé en aval, il faut déconnecter le dispositif tant qu'un résiduel de chlore est mesurable en départ distribution.

Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R. 1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.

Une analyse de confirmation sera réalisée ultérieurement par nos soins lorsque les actions réalisées pour rétablir la qualité de l'eau seront terminées, afin de vérifier l'efficacité de ces mesures.

Augmenter la dose de désinfectant pour maintenir si possible un taux de désinfectant actif mesurable en tout point du réseau.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

## Conclusions

## Interprétations

## Préconisations